



ÉQUIVALENCE CAP ou TAE → CFC ASE

OrTra Neuchâtel santé-social

Parcours stage / Fiche pratique pour entreprises et formateurs

1 Demande d'équivalence

2 Décision SEFRI

3 Stage d'adaptation

4 Évaluation OrTra

5 Équivalence CFC ASE

4 lacunes à combler

- 1 6-12 ans développement et accompagnement
- 2 Rôle professionnel et Dossier de formation
- 3 Contexte d'activité
- 4 Réseau et collaborations

La durée du stage maximale est de 1400h

La durée du stage ainsi que les différentes lacunes peuvent être réduites sur avis du SEFRI, selon le dossier du candidat.

Ce que le stage doit permettre :

- ✓ La promotion du développement et de l'autonomie des personnes accompagnées 6-12 ans (Lacune 1)
- ✓ De développer une approche déontologique lors d'entretiens avec un formateur (Lacune 2)
- ✓ D'intégrer la mission socio politique institutionnelle, faire des liens entre les lois et la pratique professionnelle et d'expérimenter la politique familiale suisse (Lacune 3)
- ✓ D'intégrer le fonctionnement d'une institution, la collaboration et le travail en réseau (Lacune 4)



Critères en cas de stage d'adaptation

Conditions pour l'employeur

- Être entreprise formatrice CFC ASE, reconnue par l'office des apprentissages du canton
- Bénéficier d'un formateur CFC
- Avoir une équipe pluridisciplinaire dans un contexte de travail institutionnel
- Le stage peut être fractionné entre plusieurs lieux



Guide stage d'adaptation

Evaluation du stage :

- Rapport de stage à envoyer à mi-stage
- Examen pratique par 2 évaluateurs de l'OrTra sous forme d'entretiens et d'observation de la pratique (durée 2h45)